

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 49

Artikel: Clliaque de l'oûlio de ricin
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ah ! il faut que je mette mon corset... quand je ne l'ai pas, je suis si mal à mon aise...

La propriétaire d'une grande maison parisienne, qui donne le ton de la mode, disait, touchant ce retour premier empire :

— Pour les robes, je ne vois pas très bien cela ; pour les manteaux, c'est autre chose. Les empiècements, broderies et garnitures jouent un trop grand rôle depuis longtemps pour qu'on ne soit pas obligé de chercher le moyen de les faire valoir au mieux. Pour cela, j'ai dû faire la taille aussi courte que possible.

» Je ne dédaigne pas le style Empire. Je lui emprunte beaucoup d'ornements, de détails de broderie. Il n'y a qu'une chose qui ne me sourit pas, c'est de poser la taille sous les bras. Et maintenant, pour cet hiver, mes manches sont relevées par pointes originales, avec beaucoup d'ampleur dans le haut. C'est presque la manche à gigot, mais enfin ce n'est pas tout à fait cela.

» Les velours, grâce à leur légèreté, à leur souplesse et surtout à leurs coloris très variés, ont beaucoup de succès cet hiver. Il y a particulièrement un velours Saint-Hubert, c'est-à-dire à côtes comme les vêtements des gardes-chasse, qui permet de faire des choses ravisantes.

» Il y a aussi les vêtements jaquette d'allure militaire ; la jaquette militaire hussard, par exemple, a grand succès auprès des jeunes femmes. »

Eh bien voilà, mesdames, faites-en votre profit. Soyez toujours gracieuses — il vous est si facile de l'être — vos maris ne vous demandent que cela, à condition toutefois qu'il ne leur en coûte pas trop d'argent.

Le mal du jour. — Un cocher descend à fond de train la rampe du Valentin.

— Mais prenez donc garde, lui crie son client, vous allez nous faire casser le cou.

— Ça m'est égal ! Je suis dégoûté de la vie.

Les bougreries marchent. — Comment que ça va, demandait-on récemment à un aubergiste, la famille est bien et les affaires marchent ?

— Voilà, ça va... ça va... La vente du vin ne va pas fort ; l'argent est rare, mais Dieu soit bénit, l'absinthe et l'eau-de-vie n'ont jamais été mieux. Dans un temps, on vendait à la pinte deux ou trois cents litres de ces bougreries ; aujourd'hui, il faut bien compter le double.

Dans l'intimité. — Monsieur à madame : « Tiens, chérie, voici des fleurs que tu m'avais données lors de nos fiançailles, il y a vingt-sept ans. Ah ! nous nous aimions bien alors ! »

Madame à monsieur : « Certainement, mon ami. Nous étions si bêtes !... »

Chez le meige Minxit.

M. Lapie, libraire, à Lausanne, vient de rééditer *Mon oncle Benjamin*, le chef-d'œuvre de Claude Tillier, à qui sa ville natale, Clamecy, a érigé récemment une statue. Nous détachons de ce livre les pages où l'auteur raconte la visite que son oncle, le médecin Benjamin Rathery, fit au « meige » Minxit, qui lui offrait la main de sa fille.

M. Minxit, après avoir décoiffé, avec Benjamin, quelques-unes de ses meilleures bouteilles, le conduisit dans sa maison, dans sa cave, dans ses granges, dans ses écuries ; il le promena dans son jardin et le força à faire le tour d'une grande prairie arrosée d'une source vive et plantée d'arbres, qui s'étendait derrière l'habitation, et à l'extrémité de laquelle le ruisseau formait un vivier....

— Voilà ma propriété, dit M. Minxit ; quand tu seras mon gendre, elle sera à nous deux, et, ma foi, quand je n'y serai plus....

* CLAUDE TILLIER. *Mon oncle Benjamin*. Préface de Lucien Descaves. Lausanne, A. Lapie ; Paris, A. Bertout. Imprimé par Fritz Ruedi, Lausanne.

— Entendons-nous, fit mon oncle, êtes-vous bien sûr que M^{me} Arabelle n'a aucune répugnance à m'épouser ?

— Et pourquoi en aurait-elle ? Tu ne te rends pas justice, Benjamin. N'es-tu pas joli garçon entre tous ? n'es-tu pas aimable quand tu le veux et autant que tu le veux ? et n'es-tu pas homme d'esprit par dessus le marché ? .. Ce qu'il me faut à moi, c'est un enfant du peuple, un homme comme toi, Benjamin, avec lequel je puisse rire, boire et philosopher ; un médecin habile qui exploite avec moi ma clientèle, et supplée, par sa science, à ce que n'aura pu nous révéler la divination des urines.

— Un instant, dit mon oncle, je vous préviens, monsieur Minxit, que je ne veux pas consulter les urines.

— Et pourquoi, monsieur, ne voulez-vous pas consulter les urines ? Va, Benjamin, c'était un homme d'un grand sens, cet empereur qui disait à son fils : « Est-ce qu'ces pièces d'or sentent l'urine ? » Si tu savais tout ce qu'il faut de présence d'esprit, d'imagination, de perspicacité et même de logique pour consulter les urines, tu ne voudrais faire d'autre métier de ta vie. On t'appellera charlatan, peut-être ; mais qu'est-ce qu'un charlatan ? un homme qui a plus d'esprit que la multitude. Et, je te le demande, est-ce la bonne volonté ou l'esprit qui manque à la plupart des médecins pour tromper leurs clients ? — Tiens, voilà mon fifre qui vient probablement m'annoncer l'arrivée de quelques fioles. Je vais te donner un échantillon de mon art.

— Eh bien ! fifre, dit M. Minxit au musicien, qu'y a-t-il de nouveau ?

— C'est, répondit celui-ci, un paysan qui vient vous consulter.

— Et Arabelle l'a-t-elle fait jaser ?

— Oui, monsieur Minxit ; il vous apporte de l'urine de sa femme qui est tombée sur un perron et a roulé quatre ou cinq marches. Mademoiselle Arabelle ne se rappelle pas au juste le nombre.

— Diable ! dit M. Minxit, c'est bien maladroit de la part d'Arabelle ; c'est égal, je remédierai à cela. Benjamin, va m'attendre dans la cuisine avec le paysan, tu sauras ce que c'est qu'un médecin qui consulte les urines.

M. Minxit rentra dans sa maison par la petite porte du jardin, et cinq minutes après il arrivait dans sa cuisine, harassé, courbaturé, une cravache à la main, et revêtu d'un manteau crotté jusqu'au collet.

— Ouf ! dit-il en se jetant sur une chaise, quels abominables chemins ! je suis brisé ; j'ai fait ce matin plus de quinze lieues ; qu'on me débute bien vite et qu'on me bassine mon lit.

— Monsieur Minxit, je vous en prie ! lui dit le paysan, lui présentant sa fiole.

— Va-t-en au diable avec ta fiole ! dit M. Minxit ; tu vois bien que je n'en peux plus. Voilà comme vous êtes tous ; c'est toujours au moment où j'arrive de campagne que vous venez me consulter.

— Mon père, dit Arabelle, cet homme aussi est fatigué ; ne le forcez pas à revenir demain.

— Eh bien, voyons donc la fiole, dit M. Minxit d'un air extrêmement contrarié ; et s'approchant de la fenêtre : Cela, c'est de l'urine de ta femme, n'est-ce pas ?

— C'est vrai, monsieur Minxit, dit le paysan.

— Elle a fait une chute, ajouta le docteur, examinant de nouveau la fiole.

— Voilà qui est on ne peut mieux deviné.

— Sur un perron, n'est-il pas vrai ?

— Mais vous êtes donc sorcier, monsieur Minxit ?

— Et elle a roulé quatre marches.

— Cette fois, vous n'y êtes plus, monsieur Minxit ; elle en a roulé cinq.

— Allons donc, c'est impossible ; va recompenser les marches de ton perron, et tu verras qu'il y en a quatre.

— Je vous assure, monsieur, qu'il y en a cinq et qu'elle n'en a pas évité une.

— Voilà qui est étonnant, dit M. Minxit, examinant de nouveau la fiole ; cependant il n'y a bien là-dedans que quatre marches. A propos, m'as-tu apporté toute l'urine que ta femme t'avait remise ?

— J'en ai jeté un peu par terre, parce que la fiole était trop pleine.

— Je ne suis plus surpris si je ne trouvais pas mon compte ; voilà la cause du déficit ; c'est la cinquième marche que tu as renversée, maladroit ! Alors, nous allons traiter ta femme comme ayant roulé cinq marches d'un perron.

Et il donna au paysan cinq ou six petits paquets et autant de fioles, le tout étiqueté en latin.

— J'aurais cru, dit mon oncle, que vous auriez d'abord pratiqué une abondante saignée.

— Si c'eût été une chute de cheval, une chute d'arbre, une chute sur la route, oui ; mais une chute sur un perron, voilà toujours comme cela se traite.

Une jeune fille vint après le paysan.

— Eh bien ! comment va ta mère ? lui dit le docteur.

— Beaucoup mieux, monsieur Minxit ; mais elle ne peut reprendre ses forces, et je venais vous demander ce qu'elle doit faire.

— Tu me demandes ce qu'il faut lui faire, et je parie que vous n'avez pas le sou pour acheter des remèdes !

— Hélas ! non, mon bon monsieur Minxit, car mon père n'a plus d'ouvrage depuis huit jours

— Alors pourquoi diable ta mère s'avise-t-elle d'être malade ?

— Soyez tranquille, monsieur Minxit, aussitôt que mon père travaillera, vous serez payé de vos visites ; il m'a bien chargée de vous le dire !

— Bon ! voilà encore une autre sottise, il est donc fou, ton père, de vouloir me payer mes visites quand il n'a pas de pain !... Pour qui me prend-il donc, ton imbécile de père ?... Tu iras ce soir, avec ton âne, chercher un sac de mouture à mon moulin, et tu vas emporter un panier de vin vieux avec un quartier de mouton ; voilà, pour le moment, ce qu'il faut à ta mère. Si d'ici à deux ou trois jours ses forces ne reviennent point, tu me le feras dire. Va, mon enfant.

— Eh bien, dit M. Minxit à Benjamin, comment trouves-tu la médecine des urines ?

— Vous êtes un brave et digne homme, monsieur Minxit ; voilà ce qui vous excuse ; mais, diable ! vous ne me ferez toujours pas traiter une chute de perron autrement que par la saignée.

— Alors, tu n'es qu'un conscrit en médecine ; tu ne sais donc pas qu'il faut des drogues aux paysans, sinon ils croient que vous les négligez ?... Eh bien donc, tu ne consulteras pas les urines ; mais c'est dommage, tu aurais fait un joli sujet.

CLAUDE TILLIER.

Le faux-col. — Le professeur vient d'expliquer que dans un quart il y a deux huitièmes. Il interpelle Bob, qui n'écoute pas :

— Bob, qu'y a-t-il dans un quart !

— De la mousse, répond Bob, dont le père tient une brasserie...

Ciliaque de l'ouïe de ricin.

Sède-vo que l'è que dài gnù ào dài z'agat ? Petitre bin que nà, cà dein noutron temps on n'avai pas de ciliau bougreri que l'è bouté d'ora l'ant et que l'è dài z'affère riond et gros quemet dài pronme beroz. Lè z'autro iàdzo, quand on voliâve redzo on bouibo on lâi atse-tave on coucon ào bin onna navetta, ora lâi faut de ciliau z'agat que l'è onna vergogne ;

assebin lè pas damâdzo se cein vire mau, que met cliaque que vê vo contâ :

Pierro dâi Lião étai z'u on coup pè Lozena po veindre dâi truffie novalle à n'on monsu de pè la Palud que lè lâi avâi marchandâi po on franc le quartéron. Adan, devant de sè rein-tornâ sè peinsa que volâvare apportâ oquie à bouibo ào vesin; lâi allâve veillî quasu totè lè né, du la Saint-Martin tant qu'âo sailli. Dan lau z'âsite on par de cliau z'agate. Justameint quand l'arreve, de boun'hâore la vêprâ, ie vâi lè dou petits que s'appelâvânt Fred et Tiennon et lau bâille lau z'agate que l'irant dein on galé petit cornet et que sè dépatsant de portâ à lau mère.

Vè lo tantoût, Pierro dâi Lião va veillî vè lo vesin, aprî que l'eut tot bâograssî et fotemassi à l'ottò et fut bin ébahia de vère dein on cárro dau pâilo, dè coûte la fenîtra, lo petit Fred setâ su lo seillon, lè tsasse tresse, que dzemotâve quemet on bâo que l'a lo rondzo arretâ, et proutse d'au fornet son frâre. Tien-non qu'èin fasâi atant.

— Eh ! mon Dieu ! âi-vo d'au mau pè ce? que fâ Pierro dâo Lião quand vâi c'li théâtre. Voutrâ d'ou mousse san-te eimpouésena que dze-melhant dinse? Qu'è-te que lau z'è arrevâ?

— Vo sède prau, Pierro, lâi respond la mère, l'è, rappoo à voutrès z'agate que vo lau z'âi bailli !

— Quemet? que dite-vo?

— Oï ! quand cliau boutte sant arrevâ à l'ottò l'avant ti lè d'ou dâuträi de cliau z'affère dein lo mor. Lè z'è complâie et i'ein é rein trovâ que onze: adan lo sang m'a rebrassâ et mè su de: « S'ein san eingozalâ ion, câ l'è su que Pierro l'a atsetâ la dozanna ». Et ié z'u couâte de lau bailli de l'ouâlio de ricin po ne pas que cliau groche z'agate lau restant su l'estoma. Mâ, crâo que n'ein ant pas prâo zu, ein ant oncora min refé.

— Mâ ! ma poura Luise, ein avé rein a-setâ que onze, l'è tot cein que restâvâ ào mart-chand.

— Eh ! mon Dieu ! è-te veré? mè que mè tormeintâve et qu'iro tot ein cousin, que vaitcè duve z'hâore que sant dessu lo seillon. Su pardieu bin conteinta, ma, tot parâi vaitcè duve z'once d'ouâlio de ricin foye l'è râodzâi pî po dâi z'agate.

N'è pas fâta de vo dere lè recafalâie que l'ant fâ lè dzein quand l'ant su l'histoire de la pourdieu à la Luise. Du cein l'ant batchâ la « Luise dâi z'agate. »

MARC A LOUIS.

Le drapeau tricolore.

Notre drapeau, à nous, c'est la croix blanche sur fond rouge. Les origines et les gloires nous en sont bien connues et, de Richen à Brusio, de Dornach à Sézenien, tous les Suisses y sont fermement attachés. Malheur à qui voudrait s'y attaquer. Venez-y voir !

On connaît bien aussi, chez nous, les gloires du drapeau tricolore, qui flotte sur les destins de la France. On ignore généralement ses origines. Elles sont assez curieuses.

* * *

Suivant un usage conservé pendant bien des siècles chez la plupart des nations modernes, les rois de France avaient pris pour première enseigne la bannière religieuse du saint dans l'intercession duquel ils avaient le plus de foi. Saint-Martin, l'un des premiers apôtres des Gaulois, fut celui dont les rois francs choisirent la chape pour s'en faire un étandard.

Cette chape était peinte en bleu, couleur qui, selon les rites de l'Eglise, était spécialement adoptée pour ces saints confesseurs. Le bleu devint la couleur nationale des Français sous la première race. Il en fut ainsi jusqu'à l'avènement de la dynastie nouvelle des Carlovingiens.

A la chape de saint Martin, dont la couleur

fit toutefois conservée dans le blason royal, on substitua la bannière de saint Denis, de soie rouge, sans ornement d'or ni d'argent.

Le rouge, que l'Eglise consacre à ses martyrs, devint ainsi à son tour la couleur des rois de France: ils la portèrent sur leurs cotte d'armes pendant tout le temps des guerres saintes; à la fin du quatorzième siècle, ils étaient même encore fidèles à cette glorieuse livrée. Mais, lorsque le roi d'Angleterre, Henri VI, devenu maître de Paris et de l'abbaye de Saint-Denis, eut pris le titre de roi de France et arboré à ce titre l'étandard national, force fut bien aux Français d'abdiquer une couleur devenue ennemie. Le rouge disparut donc de leurs drapeaux, et, par un procès bizarre, ce fut le blanc, abandonné lui-même par les Anglais, qui prit sa place.

Le culte pieux que Charles VII et son fils Louis XI vouaient à la Vierge fut peut-être une des causes qui firent choisir cette couleur, et qui la conservèrent sur les drapeaux français comme un symbole immaculé de cette protection de Ste-Marie. Le blanc ne fut cependant pas toujours la couleur exclusive des Français. Pendant les guerres de religion, Charles IX et Henri III donnèrent à leurs soldats des écharpes et des drapeaux rouges, tandis que le roi de Navarre et les troupes calvinistes arboraient la bannière blanche. La couleur tricolore, que la révolution devait imposer en France, fut même, en plus d'une circonstance, adoptée par ses rois, sinon comme un drapeau, au moins comme une livrée. François I^r, Henri II, François II et Henri III, en avaient fait la couleur de leurs pages. Sous Henri IV, on retrouve encore les trois couleurs dans l'uniforme des hallebardiers et dans le costume des valets de pied du roi: et ce n'était pas là un choix capricieux: pour Henri IV, déjà, le tricolore, ainsi arboré par les gens de sa maison, était réellement la livrée nationale des Français.

Vers la fin de son règne, la Hollande, qui achetait de constituer sa nationalité, fit demander à Henri IV qu'on lui accordât le droit de s'attribuer les couleurs françaises. Il y consentit, et depuis, la Hollande n'en a pas eu d'autre.

A l'époque du mariage de Louis XIV, la livrée royale présentait la disposition bizarre d'un damier à carreaux tricolores opposés et contrastés entre eux. Le costume porté depuis Louis XIV par les gens du roi, et dans lequel on retrouve toujours le fond rouge et les galons blancs et bleus, n'est lui-même qu'un souvenir de cette livrée tricolore.

Mais voici un fait plus étrange. Au commencement du dix-huitième siècle, près de cent ans avant la révolution, les soldats français portèrent un instant les trois couleurs; c'est à l'époque de la triple alliance entre les rois de France et d'Espagne et l'électeur de Bavière. Quand les trois armées s'étaient combinées, on était convenu de donner aux soldats une cocarde qui, pour figurer mieux par un emblème l'union des trois peuples, reproduisit la couleur de chacun. C'est ainsi que le blanc pour la France, le rouge pour l'Espagne, se trouvèrent unis au bleu, couleur nationale de la Bavière.

Il ne faudrait pas cependant imputer à ces faits, plutôt fortuits que médités, l'origine du drapeau et de la cocarde tricolores adoptés par la révolution. En 1789, le vert, popularisé par Camille Desmoulins au Palais-Royal, faillit devenir l'emblème national; mais on se souvint que c'était la couleur de la livrée du comte d'Artois, le plus impopulaire des princes, et on chercha une autre cocarde. C'est alors qu'on chercha à s'approprier les couleurs de la ville de Paris: le rouge et le bleu, déjà célèbres dans plus d'une émeute populaire, quoique emprun-

tés tous deux au blason des premiers rois, que le prévôt des marchands Etienne Marcel avait arborés en 1458 sur son chaperon révolutionnaire. Le nouvel étandard du peuple réunit bientôt à ces deux premières couleurs le blanc, qu'avait choisi la garde nationale de Paris, fidèle encore à la royauté et à ses emblèmes. C'est quelques mois après la prise de la Bastille que la cocarde tricolore fut définitivement adoptée. Bailly et Lafayette l'offrirent à Louis XVI dans la grande salle municipale de l'hôtel de ville. La convention maintint ce choix de couleurs, et le consacra même dans sa séance du 27 pluviôse an 2, par le décret suivant:

« Le pavillon, ainsi que le drapeau national, sera formé des trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, de manière que le bleu soit attaché à la garde du pavillon, le blanc au milieu, et le rouge flottant dans les airs. »

On voit que la disposition adoptée aujourd'hui pour l'arrangement des couleurs est la seule bonne, la seule qui soit historique.

Plusieurs décrets, entre autres la loi du 30 juin 1791 sur le drapeau de la république, et celle du 14 octobre 1791 sur les drapeaux de la garde nationale, sanctionnèrent encore, dans la disposition plus haut décrite, les trois couleurs du drapeau. Mais ce qui vaut mieux pour leur glorification c'est que d'innombrables victoires et trois révolutions les ont consacrées. Un patriote ne leur demandera pas d'autres titres: Si l'archéologue, pourtant amoureux des vieilles origines, ne se trouvait pas satisfait, on pourrait lui répondre qu'en cela encore le drapeau tricolore est le seul digne de faire flotter ses plis sur le sol de la France centralisée, faite tout entière des morcellements et des débris de la Gaule antique. Seul, en effet, fatalité étrange ! il réunit sur le champ de sa bannière les trois couleurs adoptées, il y a dix huit siècles, par les trois grandes nations gauloises: le bleu de la Gaule celtique, le blanc de la Gaule belgique, le rouge de la Gaule aquitanique.

La Choralia. — Voulez-vous entendre M. Castella, le « Semeur » de la fêtes des Vignerons ? Allez donc ce soir, au Théâtre. M. Castella a répondu à l'appel que lui a adressé *La Choralia*; c'est la première fois qu'il se fait entendre à Lausanne. D'ailleurs, s'il n'y avait pas M. Castella, vous auriez Mme Vez-Oddt, professeur de chant; vous auriez aussi trois des artistes les plus aimés de notre troupe de comédie, Mmes David et Dawig, M. Malavié; et la Choralia, une société toujours à la brêche, qui jamais ne refuse son concours à qui le lui demande. Le programme de ce soir est des plus variés, des plus intéressants. Tous au Théâtre. Rivedau à 8 heures précises.

THÉÂTRE: — La deuxième représentation de *Vers l'amour*, jeudi, eut autant de succès que la première; la salle était comble. Demain, dimanche, M. Darcourt gâta vraiment son public. D'abord une matinée avec le *Juif polonais*, drame d'Erckmann-Chatrian, redemandé, et *Coralia et Cie*, le comble du genre bouffé. Le soir, *La Châtelaïne*, de Capus, et *L'Aventure*, un vaudeville nouveau en 2 actes, du Théâtre Antoine.

KURSAAL. — Les spectacles du *Kursaal* deviennent de plus en plus variés et intéressants. Ainsi, du 8 au 12 décembre, nous aurons: *Henry Helme*, un baryton basque possédant une voix superbe; *les 3 sœurs Panaitescu*, fameuses gymnastes aux anneaux; *Miss Paganina*, virtuose violoniste; *les 3 Roumaines*, équilibristes; *les 7 Zarekky*, dans leurs chants et danses russes; vu l'énorme succès remporté par ce numéro, et pour satisfaire à de nombreuses demandes, la direction du *Kursaal* l'a réengagé pour trois jours, c'est-à-dire jusqu'à dimanche. Des vues inédites au *Vitographie* et une des meilleures comédies de Lambert-Thibout, « *Les femmes qui pleurent* », compléteront ce beau programme.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.